

Conseil scientifique - Formation restreinte
Mardi 16 septembre 2025, 14 h 45 – 16 h 45
Compte rendu

Présents : Vin Arceneaux, Stéphanie Balme, Carlo Barone, Cyril Benoît, Beatriz Botero, Paul Bouscasse, Sylvain Brunier, Pierre Cahuc, Hélène Combes, Sophie Dubuisson-Quellier, Florence Faucher, Marion Fontaine, Olivier Godechot, Emiliano Grossman, Florence Haegel, Émeric Henry, Julie Klein, Kevin Mellet, Giacomo Parinello, Eduardo Perez, Guillaume Piketty, Anne Revillard, Paul-André Rosental, Anne-Solenne de Roux, Réjane Sénac, Guillaume Tusseau, Dina Waked.

Absents ou excusés : Soraya Amrani Mekki, Jean d'Aspremont, Marie-Emmanuelle Chessel, Sylvain Parasie, Francesco Saraceno, Luis Vassy Xavier Ragot

Assistent à la réunion : Bénédicte Barbé, Sabrina Tonetti

1 / Validation du compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 1^{er} juillet 2025

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance du Conseil scientifique réuni en formation restreinte le 1^{er} juillet 2025.

2 / Avis sur la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Full Professor FNSP (poste privé) en économie, profil *Behavioral Economics*

3 / Avis sur la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Full Professor FNSP (poste privé) en économie, profil *Behavioral Economics*

Émeric Henry indique que ce poste en économie comportementale est destiné à structurer le groupe autour de Jeanne Hagenbach, et à articuler cette thématique de recherche, très importante pour le département d'économie. La personne recrutée devra assurer des grands cours au Collège (Paris et régions) ainsi que probablement

en formation académique commune ou dans des écoles. Le département recherche, vu la thématique, des candidats qui puissent interagir avec d'autres disciplines et qui maîtrisent aussi bien des techniques expérimentales que les questions théoriques sur l'économie comportementale.

Le comité de sélection comprend trois membres du département d'économie, un membre interne non-économiste, à savoir Vin Arceneaux, et quatre membres externes, tous des experts dans la thématique.

Florence Haegel, en l'absence de questions, fait procéder aux deux votes à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la fiche de poste en vue du recrutement d'un ou une Full Professor FNSP (poste privé) en économie, profil Behavioral Economics.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents la composition du comité de sélection en vue du recrutement d'un ou une Full Professor FNSP (poste privé) en économie, profil Behavioral Economics.

4 / Avis sur l'accueil par le Cevipof du projet ERC Starting Grant de Hazal Atay

5 / Avis sur l'accueil par le médialab du projet ERC Starting Grant de Laura Bullon-Cassis

6 / Avis sur l'accueil par le Straton centre de recherches de l'École de droit du projet ERC Starting Grant de Claire Stravato Emes

Florence Haegel indique que le Conseil scientifique a récemment adopté une évolution du statut des *Elie Halévy Fellows*, qui permet désormais d'accueillir sur ces postes des personnes qui ont déjà obtenu une ERC et qui souhaitent la faire héberger à Sciences Po.

Ici, le vote portera sur le fait pour Sciences Po et le Cevipof, le médialab et l'Ecole de droit, de soutenir un projet d'ERC, au stade du dépôt de celui-ci. Si la personne soutenue n'obtient pas son ERC, elle ne pourra devenir *Elie Halévy Fellow*. Si elle l'obtient, elle sera recrutée en tant qu'*Elie Halévy Fellow* pour la durée de son ERC. Comme il s'agit d'avis sur une personne, les votes auront lieu à bulletin secret.

Vin Arceneaux présente Hazal Atay, ancienne doctorante au Cevipof dont le projet porte sur l'impact de la télémédecine sur l'avortement, et que le Cevipof soutient.

Emiliano Grossman, en s'appuyant sur le résumé rédigé par Sylvain Parasie, excusé, explique que Laura Bullon-Cassis est titulaire d'un doctorat de la New York University en *Media Culture and Communication* après un parcours en sociologie. Elle a ensuite été en post-doctorat au Graduate Institute de Genève. Son ERC porte sur le rôle des élites technologiques et des infrastructures numériques dans le gouvernement de l'adaptation climatique. Elle enquêterait ainsi sur des sujets comme la collaboration entre Google et les Nations unies autour de systèmes d'alerte (inondations, canicule, etc.). Sa perspective s'inscrit dans les approches de type STS (sociologie des

techniques) et études d'environnement. Le médialab soutient fortement cette candidature.

Florence Faucher demande à avoir confirmation que, pour les trois candidats, l'accès à la chaire Élie Halévy débouche sur un recrutement pour la seule durée de l'ERC, cinq ans, et non à titre définitif.

Guillaume Tusseau présente le projet de Claire Stravato Emes, actuellement post-doctorante à l'école de droit. Sa thèse en communication soutenue en 2023, porte sur le discours anti-migrant. Elle a un parcours international varié (Royaume-Uni, Allemagne, France, Japon). Son ERC, maintenant qu'elle s'est familiarisée avec les discours juridiques, porterait sur les nouvelles technologies, en particulier la régulation des plateformes. Elle souhaite offrir une étude plus ethnographique et qualitative que basée sur l'analyse des data. Elle voudrait approfondir la pratique du *risk assessment* dans la mise en œuvre de l'IA, en s'intéressant à des études de cas concrètes, plutôt qu'à des grandes masses ou des grandes tendances.

Olivier Godechot note que Hazal Atay a fait son doctorat à Sciences Po et demande si cela peut représenter un problème par rapport à la politique de lutte contre l'endogamie en matière de recrutement académique.

Une discussion s'engage entre les membres du Conseil scientifique à propos des possibles perspectives de recrutement offertes à des docteurs de Sciences Po qui deviendraient Elie Halévy *Fellows* pendant la durée de leur ERC.

Florence Haegel rappelle qu'il ne s'agit pas d'une embauche en tant que chercheur permanent, mais d'un recrutement temporaire, pendant la durée du projet ERC, sans garantie de recrutement à l'issue du projet ERC. Elle indique qu'il serait néanmoins nécessaire d'apporter les précisions nécessaires dans les documents qui décrivent le statut des Elie Halévy *Fellows*.

En l'absence d'autres interventions, Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents et représentés l'accueil par le Cevipof du projet ERC Starting Grant de Hazal Atay.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés l'accueil par le médialab du projet ERC Starting Grant de Laura Bullon-Cassi.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés l'accueil par le centre de recherches de l'École de droit du projet ERC Starting Grant de Claire Stravato Emes.

7 / Questions diverses

Florence Haegel constate l'absence de questions diverses puis propose de passer au point 12, en raison de contraintes horaires pour Dina Waked.

12 / Avis sur la modification des conditions et procédure de présentation de l'HDR à Sciences Po

Dina Waked précise que la discussion ici ne portera que sur les critères d'inscription en HDR en science politique, les échanges concernant les critères d'inscription en HDR en droit n'ayant pas encore abouti à une décision. La modification proposée ici par le département de science politique consiste à aligner les critères d'inscription en HDR avec les autres disciplines, afin de permettre deux formats de candidature, au choix :

- Un manuscrit original inédit, ou
- Un recueil de quatre ou cinq articles, dont au moins deux non publiés.

Ces règles s'appliqueraient pour les HDR proposées en science politique dès l'avis rendu par le Conseil.

Réjane Sénac précise que ce texte a été discuté puis voté au bureau du département, à l'initiative en particulier du Directeur des études doctorales, Thierry Balzacq, mais qu'il répond à des discussions très anciennes. Il est plus exactement demandé « *un recueil de quatre à cinq articles — deux au moins non publiés — chapeauté par un texte introductif, lequel fait ressortir une problématique originale structurant l'ensemble du corpus soumis.* » Il s'agit de permettre deux modalités, avec d'un côté un format autour d'un manuscrit original et pour l'essentiel inédit, et de l'autre un format plus compatible avec des profils internationaux. Il est l'aboutissement d'un compromis au sein du département, tenant compte du pluralisme des sous-disciplines et des profils. Elle se réjouit qu'à l'issue d'années de discussion le département soit parvenu à ce compromis, qui a été voté à l'unanimité par son bureau.

Hélène Combes a elle-même été membre d'un groupe de réflexion sur l'HDR au sein de l'Association française de science politique. Avec une douzaine de collègues, elle a travaillé pendant plus d'un an, et le groupe a rendu ses conclusions lors des Rencontres de la science politique le 1^{er} juillet dernier. Elle constate le décrochage très fort entre les pratiques disciplinaires à l'échelle nationale et ce qui se pratique à Sciences Po. Les éléments de réflexion portaient sur les attentes différenciées pour les enseignants-chercheurs ou chercheurs quant à la question de l'équilibre entre le manuscrit original et l'ampleur de l'enquête empirique qui est demandée.

Réjane Sénac rappelle que Thierry Balzacq est élu au CNU et est très sensible aux exigences défendues par la discipline. Le choix qu'il est proposé de donner entre le modèle classique d'HDR à Sciences Po, dont elle souhaite le maintien, et une HDR sur articles résulte d'une solution de compromis pour faire cohabiter des critères de reconnaissance nationaux et des critères de reconnaissance internationaux, Sciences Po étant justement à l'entrecroisement de ces deux types de critères. Le département a pris en compte la réalité des carrières à Sciences Po, d'où ces deux possibilités, couvrant des profils très différents.

Dina Waked ajoute que du point de vue de l'école de la recherche, il s'agit aussi d'harmoniser les procédures entre les différentes disciplines. En dehors des historiens, qui demandent toujours un mémoire inédit, les quatre autres disciplines

donnent le choix entre un mémoire inédit et des articles, dont une partie d'articles non publiés.

Olivier Godechot explique que le département de sociologie a connu le même débat et abouti à la même évolution il y a une dizaine d'années. Sciences Po a aussi pour rôle de faire émerger de nouvelles normes dans la communauté disciplinaire ; il y a ainsi des collègues d'autres universités qui ont pu se tourner vers Sciences Po, parce qu'ils pratiquent une recherche plutôt via des articles et qu'ils trouvent en Sciences Po un endroit où ils pourront soutenir une HDR plus facilement que dans les universités, qui restent parfois un peu arc-boutées sur des normes anciennes, qui peuvent retarder l'évolution dans la carrière.

Emiliano Grossman accueille lui aussi ce qu'il considère être un progrès. Il serait extrêmement difficile de faire comprendre à de jeunes Assistant Professors recrutés à l'international, qu'il faut se soumettre à un exercice à la française, qui n'aurait ensuite aucun intérêt pour les personnes, celles-ci n'escomptant pas faire carrière en France en dehors de Sciences Po.

Paul-André Rosental estime que la vraie question sous-jacente, en matière de valorisation de l'HDR à Sciences Po en tant qu'établissement, c'est la possibilité de soutenir son HDR à Sciences Po quand on travaille à Sciences Po. Les disciplines ont des perceptions différentes du sujet. À titre personnel, Paul-André Rosental n'est pas partisan que l'on puisse faire une HDR « maison ». Ce n'est ici pas rendre service à l'habitant ou à l'habitante.

Florence Faucher ne partage pas cet avis, en particulier à propos des jeunes chercheurs recrutés à l'international qui n'ont pas de réseau en France leur permettant de trouver un directeur d'HDR en dehors de Sciences Po. Florence Faucher évoque le cas de collègues qui ont soutenu des HDR à l'étranger. Si celles-ci sont reconnues par Sciences Po, elles sont cependant encore plus différentes des critères en vigueur à Sciences Po. Il faut donc considérer positivement cette possibilité désormais donnée à des gens qui découvrent le système français et s'y intègrent.

Dina Waked évoque un éventuel découplage de l'HDR de la procédure de tenure. Si on conserve l'HDR dans la procédure, pour ceux qui rejoignent la Faculté depuis l'étranger, il est inconcevable de leur faire passer une HDR ailleurs qu'à Sciences Po. Soit on garde la procédure actuelle telle quelle, soit on décide que la procédure ne nécessite pas d'HDR.

Florence Haegel affirme à titre personnel son attachement au fait de publier un ouvrage, ce qui marque une étape dans une carrière, mais que, compte tenu de la variété des trajectoires à Sciences Po, cet assouplissement de la part du département de science politique est le bienvenu. Sciences Po compte de nombreux jeunes chercheurs qui sont recrutés et doivent obtenir une HDR, parfois dans des temps très courts pour les chaires juniors.

Réjane Sénac est elle aussi attachée à la publication d'un ouvrage, qui est très heuristique dans un parcours. Le département, comme elle l'a évoqué, a eu cette discussion. Et elle rappelle que l'autre option comportera une introduction

argumentée et problématisée, faisant le lien entre les articles, qui joue pour elle un rôle essentiel. Ce n'est donc pas un simple recueil d'articles. Quant aux questions sur les parcours des collègues, elle les rapproche du débat qui porte par exemple sur ce qu'il faut faire avec les collègues qui travaillent en méthode. Réjane Sénac juge important qu'ils restent dans les départements quand ils sont associés à une discipline, mais il n'en faut pas moins tenir compte de cette pluralité.

Florence Haegel, en l'absence d'autres interventions, fait procéder au vote à main levée, vote qui ne concerne que les modifications en science politique.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés la modification des conditions et procédure de présentation de l'HDR à Sciences Po en science politique.

8/ Avis sur la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un professeur ou d'une professeure des universités (poste public) en économie, profil économie du développement

Émeric Henry rappelle que le Conseil a approuvé avant l'été le comité de sélection et la fiche de poste. Il s'agit d'un poste en économie du développement avec un accent spécifique sur les questions agricoles.

Si le comité, présidé par Jeanne Hagenbach, a reçu un certain nombre de candidatures, il n'en a retenu qu'une, celle de Jack Willis, qui a obtenu sa thèse à Harvard en 2017. Il avait été considéré il y a quelques années pour un poste à Sciences Po, qui lui avait fait une offre, mais il avait décidé de rejoindre Columbia University, où il a commencé sa carrière. Il souhaite désormais quitter les États-Unis. C'est un économiste du développement, spécialisé dans les questions agricoles. Il utilise dans la plupart de ses travaux des grandes expériences randomisées dans la lignée du travail d'Esther Duflot, et il collabore avec un autre Prix Nobel d'économie, Michael Kramer. Son CV comporte d'excellentes publications, trois dans des revues « Top 5 ». Il compte aussi un grand nombre de travaux en cours, tous autour de l'économie du développement et des questions agricoles. Son papier le plus récent porte ainsi sur les marchés de location des terres agricoles au Kenya, où il essaye de comprendre pourquoi un grand nombre de terres sont laissées à l'abandon par leurs propriétaires sans être louées. Il y a organisé une grande expérience randomisée avec des subventions fournies pour la location des terres. Il a pu montrer qu'il y a bien des opportunités de location qui sont manquées et que la subvention amène à des gains de productivité de ces terres et à des changements de pratique. Par ailleurs, Jack Willis pourra enseigner à la fois en formation académique commune et en économie du développement à Paris et à Reims.

Émeric Henry précise que le comité a décidé de ne pas classer les autres candidatures : elles n'étaient soit pas dans le champ, soit pas au niveau d'un recrutement. Dès lors, si Jack Willis ne venait pas, le poste ne serait pas pourvu pour l'instant.

Florence Haegel fait procéder au vote à bulletin secret.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à la majorité des membres présents et représentés la proposition du comité de sélection en vue du recrutement d'un professeur ou d'une professeure des universités (poste public) en économie, profil économie du développement.

9/ Avis sur la demande d'autorisation de Franz Ostrizek à co-diriger la thèse de Xi Jin

Florence Haegel explique que pour ce point, après discussion avec Paul-André Rosental, il a été décidé d'appliquer la « jurisprudence Plantin » pour les co-directions : les membres du Conseil prennent connaissance des dossiers et peuvent poser des questions à la personne référente (ici, Carlo Barone), mais il n'y aura pas de présentation. En revanche, pour les demandes d'autorisation d'inscription en HDR, comme préconisé par Paul-André Rosental, une présentation orale de trois minutes sera systématiquement proposée, avec pour objectif principal d'informer les membres du CS des thématiques de recherche de l'HDR, ce qui répond à un souci plus intellectuel de faire connaître des thématiques émergentes.

En l'absence d'interventions, elle fait procéder au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés la demande d'autorisation de Franz Ostrizek à co-diriger la thèse de Xi Jin.

10/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Bastian Betthausen

Pierre Cahuc présente Bastian Betthausen, Assistant Professor à Sciences Po depuis 2021, chercheur affilié au CRIS et au LIEPP. Il a fait sa thèse à Oxford, puis a été post-doctorant au Nuffield College. Il est lauréat ERC Starting Grant depuis cette année.

Le projet d'HDR analyse l'impact de grands chocs culturels (crises sanitaires, catastrophes environnementales, grandes mutations économiques, etc.) sur le développement éducatif des enfants, un sujet marqué par la situation pendant la pandémie. Ce programme comporte des méta-analyses à grande échelle (pour lesquelles il a une très bonne publication). Il cherche à identifier l'impact, mais aussi les mécanismes qui accentuent les inégalités. C'est une contribution qui relève à la fois du théorique et du méthodologique appliqué, avec une grande diversité d'approches, qui semble très intéressante et qui comporte de très bonnes publications associées au dossier. Bastian Betthausen est pleinement investi dans la vie collective de recherche : il encadre des étudiants, des doctorants, il organise des conférences internationales, il anime des séminaires du CRIS. Pierre Cahuc donne donc un avis tout à fait favorable.

Florence Haegel, en l'absence d'interventions, propose de passer au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Bastian Betthausen.

11/ Avis sur la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Philipp Brandt

Emiliano Grossman présente Philipp Brandt, Assistant Professor au CSO depuis 2019, après des études à Brème, une thèse de sociologie à Columbia et un post-doctorat à Mannheim. Le projet d'HDR s'inscrit dans la sociologie du travail, plus spécifiquement la sociologie des carrières, et développe un arsenal conceptuel autour de la notion de *social footholds*, que l'on pourrait traduire par « points d'appui sociaux », des moments dans les trajectoires professionnelles qui permettent de faire un pas de côté pour permettre à terme d'aller plus loin, même s'il ne semble pas y avoir de bénéfice immédiat. Deux points sont notables dans le projet : d'une part une réflexion méthodologique, originale, où Philipp Brandt combine ethnographie et sciences sociales computationnelles ; et d'autre part des terrains très divers, qu'il couvre dans ses différents papiers. Ses recherches portent sur trois populations : les employés d'entreprise, les chauffeurs de taxi à New York et les sociologues quantitativistes. Son dossier d'HDR se compose de cinq articles, dont deux déjà publiés. Deux autres existent à l'état de manuscrit, et le cinquième est en cours d'écriture.

Florence Haegel, en l'absence d'interventions, propose de passer au vote à main levée.

Les membres du Conseil scientifique approuvent à l'unanimité des membres présents et représentés la demande d'autorisation à présenter à l'IEP de Paris le diplôme d'habilitation à diriger des recherches de Philipp Brandt.